



Tatouage artistique
4 Rue de la Gare - 21110 GENLIS

AUTORISATION PARENTALE

Pour les mineurs (16 ans minimum), cette partie est à remplir obligatoirement par les parents ou le représentant légal.

Père

Mère

NOM : NOM :

PRENOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Téléphone : Téléphone :

Vous devez vous munir d'une copie de la pièce d'identité du parent ou tuteur qui donne son autorisation, ainsi que de VOTRE pièce d'identité.

Je déclare autoriser Hoshi Tattoo à pratiquer un tatouage sur M. (Mlle) :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Fait à :

Date :

Signature :

Le tatouage n'est pas un acte anodin.

Pour plus d'informations, appelez le 09.52.50.16.16 ou écrivez à contact@hoshi-tattoo.com